



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65673

Texte de la question

M Henri D'Attilio appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur le fait que 1994 sera l'Année internationale de la famille. De nombreux pays ont constitué un comité national pour organiser des manifestations en vue de célébrer cette année. Une coordination s'est mise en place à Vienne, dans le cadre de l'ONU. Les associations familiales françaises souhaiteraient connaître les modalités d'organisation mises en place en France et les possibilités qui leur sont offertes pour participer à la préparation de cet événement. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [M. d'Attilio Henri](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65673

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5710